

Province de Québec
Ville de Saint-Basile, le 24 février 2015

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DE LA
VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE MARDI 24 février 2015, À 19:00
HEURES, AU 20, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-BASILE.**

SONT PRÉSENTS, Madame et Messieurs les conseillers :

Réjean Leclerc Gino Gagnon
Lise Julien Yves Walsh
Denys Leclerc

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur le maire Jean Poirier.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Paulin Leclerc, directeur général
Joanne Villeneuve, greffière
Yves Savard, directeur des travaux publics

061-02-2015

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte à 19h00.

Sur la proposition de Monsieur Gino Gagnon, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que la présente séance est légalement constituée.

Attendu que l'item " Varia " reste ouvert à tout nouveau sujet.

Adopté.

062-02-2015

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR
LAURA LÉMERVEIL (N/D : 102-102)**

Considérant que Laura Lémerville est un service de soutien aux enfants handicapés et à leur famille;

Considérant que Laura Lémerville demande l'aide financière de la ville pour leur camp d'été 2015 qui est d'une durée de 35 jours ;

Considérant que le camp d'été a accueilli un enfant de Saint-Basile qui a un développement intellectuel très limité;

Sur la proposition de Monsieur Yves Walsh, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accepte de verser une aide financière de 1 000 \$ pour aider l'organisme au financement du camp d'été 2015.

Adopté.

063-02-2015

PLANIFICATION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2015 (N/D : 103-100)

Attendu que le directeur général et le directeur des travaux publics ont priorisé certains travaux à réaliser;

Sur la proposition de Monsieur Réjean Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accepte la planification des travaux suivants à réaliser en 2015 :

Voirie

- scellement de fissures	9 000 \$
- lignage et marquage de rues	12 000 \$
- glissière de sécurité	9 000 \$
- asphaltage par compagnie	3 560 \$
- réparation de ponceaux	1 500 \$
- nettoyage des puisards	3 280 \$
- débroussaillage des abords de rues	3 000 \$
- débroussaillage avec tracteur loué	0 \$
- balayage de rues	9 000 \$
- creusage de fossés	19 000 \$
- location machinerie	2 720 \$
- achat de gravier	16 312 \$
- trottoirs et bordures	2 812 \$
- asphalte froide et pose manuelle	8 000 \$
- abat poussière	6 560 \$
- achat outils	2 345 \$
Total voirie :	<u>108 089 \$</u>

Que le directeur général est autorisé à faire exécuter ces dits travaux.

Attendu que ces dépenses sont autorisées dans le respect du règlement 12-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Adopté.

064-02-2015

CONTRIBUTION AU CENTRE NATURE POUR 2015 (N/D : 114-508)

Attendu que la contribution prévue au budget 2015 de la Ville est de 37 000 \$;

Attendu que le Centre nature a déjà reçu un montant de 15 000 \$ en janvier 2015 (rés. 007-01-2015) et un montant de 10 000 \$ en décembre 2014 (rés. 270-12-2014);

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise un versement au montant de 6 000 \$.

Adopté.

065-02-2015

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 19h30.

Adopté.

Jean Poirier, Maire

Joanne Villeneuve, Greffière

